

Valentina Gabriela Hohota  
Université de Craiova, Roumanie  
Université de Bourgogne, Dijon, France

## La prison – Coordonnées d’une analyse sociolinguistique

### La problématique de la recherche

Le milieu carcéral a toujours suscité des interrogations chez les chercheurs désireux de comprendre le comportement et l'évolution psychique des détenus, dans un milieu qui les éloignait de leur milieu familial et de leurs habitudes quotidiennes. Notre étude se fixe comme objectif la recherche contrastive du langage carcéral français et roumain depuis la perspective des interactions verbales.

Nous percevons cette analyse comme une nécessité, suite à la constatation que la sociolinguistique roumaine enregistre un nombre réduit de recherches contrastives se penchant sur le milieu de la détention, études qui aident les chercheurs à comprendre le fonctionnement d'un discours prenant naissance et se développant dans une «institution totalitaire». Nous nous rapprochons donc de la vision d'Erving Goffman sur ce genre d'institution, qui, dans son ouvrage *Asiles, études sur la condition sociales des malades mentaux*, la représente comme un lieu de résidence ou de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées, donc un milieu privatif de liberté.

Dans ces conditions, nous voulons présenter, dans une perspective pluridisciplinaire, l'évolution sociolinguistique du sujet parlant détenu après la «coupure» qui a lieu entre lui et le milieu commun. Nous avons pris comme milieu de recherche une microsociété qui se développe parallèlement à la société commune, qui établit ses

propres règles et qui a réussi à définir son identité par l'affirmation d'une «contre-légitimité linguistique» (Bourdieu 47).

De même, nous nous sommes intéressés à la compréhension du discours des sujets parlants dès l'instant où ils quittent la communauté linguistique source (le milieu commun) et deviennent membres de la communauté linguistique cible (le milieu carcéral), jusqu'au moment où ils acquièrent le discours du milieu de détention.

### **Les hypothèses de travail**

Placées dans un milieu répressif qui leur rend impossible le contrôle de leur propre existence, les personnes privées de liberté se créent divers canaux de communication, en vue de se détacher, au niveau de l'expression, de l'extérieur de la prison et des autorités qui représentent cette dernière.

Nous proposerons une triple hypothèse de travail:

- La prison en tant qu'institution privative de liberté constitue les prémices du développement du discours du sujet parlant détenu;
- La compréhension du discours du milieu de détention impose un regard pluridisciplinaire de la part du chercheur;
- La maîtrise du discours carcéral est un processus imposant au sujet parlant détenu le passage de plusieurs étapes et l'acquisition de certaines compétences.

### **La construction du corpus**

La présente recherche constitue une étude empirique qui nécessite un contact direct avec les personnes impliquées, donc un travail de terrain. Dans cette situation, nous nous détachons d'une étude à caractère lexicologique et nous nous concentrons sur le discours carcéral, que nous découvrons à l'aide de personnes privées de liberté, placées dans des situations de communication concrètes, décrivant la vie en prison. Dans cette perspective, nous convenons que faire du terrain, c'est établir des relations personnelles avec les gens.

Si l'on suit les mots de Claude Hagège, nous sommes convaincus que toute étude sociolinguistique qui implique le langage d'un sujet parlant appartenant à n'importe quelle communauté linguistique et/ou discursive, doit se concentrer d'abord sur l'évolution de ce sujet parlant en tant que personne et sur les représentations que cette personne donne au discours utilisé.

S'intéresser au langage, c'est s'intéresser à l'homme par l'usage qu'il en fait (Hagège 316).

L'enregistrement oral d'un nombre élevé de personnes détenues étant interdit en Roumanie, notre recherche s'appuie sur des méthodes semi-directives, plus précisément à l'aide de questionnaires à questions ouvertes sur un échantillon de 100 témoins, hommes et femmes, de la Maison d'Arrêt de Dijon et du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, donc 50 personnes, 25 hommes et 25 femmes, pour chaque institution pénitentiaire. Les questionnaires ainsi remplis aideront le chercheur à refaire la biographie des témoins, ce que nous connaissons en tant que récits de vie. Vu que nous n'avons pas la possibilité d'un contact direct et interactif avec les sujets impliqués dans notre recherche, la technique des récits de vie implique deux facteurs interdépendants, «le pôle Informateur» et «le pôle Chercheur» (Teodorescu 14), facteurs qui, liés par le regard attentif du chercheur, assurent la bonne orientation de la recherche.

Du travail de terrain que nous sommes arrivés à faire jusqu'à présent, nous avons extrait une série d'avantages et d'inconvénients du questionnaire écrit.

Avantages du questionnaire:

- Le contact du chercheur avec un nombre plus élevé de témoins dans un temps limité

Le contact avec 100 détenus des deux établissements pénitentiaires de Roumanie et de France nous est nécessaire pour avoir le nombre le plus élevé possible de représentations du milieu de la prison des deux pays concernés. Dans cette situation, le chercheur peut se construire une opinion objective et offrir une image réelle du milieu de détention.

- Le côté narratif des détenus

Pour donner la possibilité aux sujets parlants détenus d'offrir des détails de vie carcérale les plus exacts possibles, ils disposent

de deux semaines pour rédiger des réponses aux 19 questions réparties en 5 rubriques: la présentation individuelle (nom et prénom facultatifs), le milieu de détention, les codétenus, les activités au sein de la prison et les relations avec la famille et les amis. Cela donne la possibilité aux personnes concernées de présenter des informations qui sont d'intérêt pour le chercheur, comme des petites histoires de vie carcérale. L'idée du chercheur de donner deux semaines comme temps de réponse permet au détenu d'avoir une attitude détendue devant le questionnaire à remplir. De cette façon, il ne ressent pas la tension due à la présence du chercheur (quelqu'un de l'extérieur dont on se méfie dans la plupart des cas) et ne se sent pas obligé de faire appel à un registre de langue soigné. L'anonymisation des questionnaires sert le même but: détendre le répondant.

- L'attention portée aux détails de la vie dans l'espace carcéral

La manière directe dont les questions sont formulées invite, de manière pratique, les témoins à utiliser les mots les plus expressifs, et leur donne la possibilité de décrire des situations de vie carcérale des plus délicates qui, dans l'opinion des détenus roumains, ne peuvent être présentées oralement devant une chercheuse.

Inconvénients du questionnaire:

- Pas de possibilité pour le chercheur de collecter les réponses données «en temps réel».
- Le temps que nous accordons pour le remplissage des questionnaires fait qu'entre la question et la réponse il y a un intervalle de deux semaines.
- Réponses moins spontanées des témoins.

Les deux semaines comme temps de réponse peuvent réduire, dans une certaine mesure, l'enthousiasme du détenu, qui, se retrouvant devant une feuille blanche et non pas aux côtés d'un chercheur, n'a donc pas un contact réel avec quelqu'un de l'extérieur. Les dialogues que nous avons eus avec les détenus du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, ont montré que les personnes privées de liberté deviennent plus désireuses de s'exprimer devant quelqu'un qui n'a pas de lien direct avec la prison, donc une personne qui ne représente pas une menace.

- Soins pour la langue écrite

Dans la communication écrite, il existe un soin instinctif d'être attentifs à la norme de la langue dans laquelle nous rédigeons un texte. C'est la même situation dans le cas du questionnaire à questions ouvertes appliqué aux détenus. Comme nous nous trouvons encore dans le processus d'application des questionnaires pour les détenus français, nous ne pouvons encore affirmer la validité de cette idée que pour les détenus roumains. Ils nous ont offert beaucoup de détails très intéressants sur la vie carcérale, mais il y a des traces évidentes de roumain soigné. Cela s'explique aussi par la présence dans notre échantillon des personnes ayant une instruction très élevée.

Tout particulièrement en français, l'écrit, lieu essentiel de la standardisation, apparaît plus homogène que l'oral, où le foisonnement variationnel peut difficilement être jugulé, ce qui réaffirme l'opposition convenue entre écrit normé et oral instable (Gadet 45).

- L'impossibilité du chercheur de suivre le code non verbal des détenus

Il est évident que la manière dont les réponses sont données élimine la possibilité, pour le chercheur, de problématiser le milieu de détention dans la perspective de la linguistique intégrationniste. Étant donnée la nature de la communication par écrit, l'expressivité des mots en question ne peut pas être associée au langage non verbal. Nous allons donc nous appuyer, dans notre démarche scientifique, exclusivement sur ce que l'écrit offre en vue de comprendre le monde carcéral et le discours qui lui est afférent.

Grâce aux récits de vie, le témoin forme son identité en tant que sujet parlant (il présente sa vie en prison et les liens qu'il a avec le monde extérieur par l'intermédiaire d'un nouveau discours) et acteur social à la fois. Nous partons, dans notre démarche, de quelques «variables sociales» (Calvet 2011: 26), variables qui nous conduisent vers une répartition des détenus selon l'âge, environ 45 ans/environ 21 ans, le degré d'instruction (école primaire /collège vs lycée/études universitaires), la nationalité, locaux/immigrés, le genre, hommes/femmes, ainsi que la période passée dans la prison, détenus anciens (environ 7 ans purgés)/détenus récemment arrivés dans la prison

(moins de 2 ans purgés), donc des détenus se trouvant dans des étapes différentes de la «prisonnérification»<sup>1</sup> (Combessie 73).

Chacune de ces «variables sociales» représente une facette de l'identité des témoins participant à notre recherche.

- L'âge des détenus permet au chercheur de repérer l'influence de la langue maternelle et / ou des langues étrangères sur le discours du sujet parlant détenu. Nous pouvons néanmoins avancer l'idée que les détenus plus jeunes sont influencés par les programmes de télévision, en Roumanie ceux ayant des surnoms inspirés des noms d'acteurs hollywoodiens, tels Jack Norris.
- Le degré d'instruction peut donner la possibilité aux chercheurs qui se penchent sur l'étude des représentations dans le monde carcéral, de saisir dans quelle mesure il y a une influence du discours de la prison sur l'idiolecte du sujet parlant détenu.
- La période passée en prison suscite la question de la fréquence de l'utilisation de l'un des deux discours, commun ou carcéral, après la période plus ou moins importante que le détenu a passée dans le milieu de détention.
- La nationalité des personnes privées de liberté met en discussion le changement d'identité linguistique et/ou discursive du sujet parlant détenu dans un milieu de détention multilingue.
- Le genre du détenu nous amène à réfléchir sur la manifestation du discours carcéral au même degré et dans les mêmes nuances pour les hommes et pour les femmes.

### **Le cadre théorique. Le regard sur le milieu carcéral en tant que communauté linguistique et/ou communauté sociale**

Lorsqu'un groupe est socialement exclu, lorsqu'il se trouve marginalisé ou rejeté, il a parfois une sorte de sursaut d'orgueil et marque lui-même les frontières qui le séparent des autres en glorifiant

---

1. La prisonnérification représente l'assimilation progressive des valeurs de l'univers carcéral. L'enfermement prolongé est synonyme de l'intériorisation de la part du détenu des habitus spécifiques du milieu de réclusion – ne plus ouvrir la porte, ne prendre aucune initiative.

sa spécificité, comme s'il n'était pas vraiment rejeté mais se mettait volontairement à part. On assiste alors à des phénomènes d'auto-exclusion se traduisant le plus souvent par la glorification de certaines caractéristiques du groupe (Calvet 1993: 442).

C'est sur ces deux idées, de rejet et de détachement de ce que l'extérieur représente, que le monde de la prison manifeste son existence. Le point de départ de notre recherche se trouve dans la distinction entre les notions de communauté linguistique et de communauté sociale. L'élément qui donne vie à la communauté linguistique est le sujet parlant lui-même, qui, à l'aide des actes de langage, crée une représentation du monde, de soi et des autres membres de la communauté linguistique en question, tout en s'orientant dans les trois directions. De cette position, il transmet des informations sur lui-même et, en fonction de son statut lors des interactions verbales, énonciateur<sup>2</sup> ou un certain type de récepteur, soit le sujet parlant détenu choisit sa place dans le milieu de la prison, soit c'est la collectivité carcérale qui lui impose un certain statut. Nous nous rapprochons dans notre interprétation de la définition conformément à laquelle «Une communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours» (Bloomfield 44).

Pour la notion de communauté sociale, distincte de la communauté linguistique d'abord par les lois gouvernant cette première, nous partons du constat qu'en sociologie, nous faisons la distinction communauté/société. Cette distinction précise que «dans une communauté, les individus forment une totalité et dans la société, les intérêts personnels orientent les comportements» (Ferréol 41).

De cette réflexion, nous comprenons que la notion de communauté renvoie à l'idée d'uniformité / conformisme par rapport à celle de société, qui conduit vers la diversité. Pour ce qui est de la communauté sociale, son axe est l'acteur social. Nous acceptons dans notre démarche scientifique les deux sens que la notion d'acteur social impose. Individu capable d'adopter un système de valeurs-normes-règles données (formelles, institutionnelles, explicites, informelles) qui exerce sur lui une contrainte extérieure et/

---

2. Dans notre étude, nous privilégions l'utilisation du terme *énonciateur*, puisque tout comme l'émetteur, l'énonciateur transmet des messages lors des interactions verbales, mais des messages qui lui appartiennent en totalité, donc des messages originaux dans la majorité des situations de communication où il est impliqué.

ou intérieure; sujet capable de produire, de recevoir, de transmettre des sens des objets matériels et sociaux tout en utilisant un système de symboles, l'acteur social est donc un sujet connaissant, capable d'adapter en permanence son comportement à une situation et de reconstruire les rôles (Ferréol 23).

L'existence de l'acteur social est assurée par ses actions. C'est ainsi qu'il s'intègre dans la communauté sociale et établit un contact direct avec les réalités du monde, lui-même devenant ainsi élément actif d'une structure sociale hiérarchisée.

L'ordre social résulte de l'intériorisation, souvent non-consciente, des valeurs et des symboles transmis par les institutions et imposés à une conscience individuelle par nature non sociale et dominée par des désirs infinis (Digneffe 57).

Ces prémices nous permettent d'établir une relation de synonymie entre les termes «acteur social» et «individu».

Le fonctionnement de la communauté linguistique et de la communauté sociale retrouve son essence dans l'idée de hiérarchie, cette catégorisation étant tracée à partir d'éléments différents. Pour ce qui est de la communauté linguistique de la prison, nous envisageons l'acquisition des compétences de communication comme élément essentiel aidant à l'expression de la stratification. Si on suit la théorie de Kerbrat-Orecchioni, en lignes générales, la compétence de communication représente l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations culturellement spécifiques (Kerbrat-Orecchioni 1990: 11).

En resserrant le sens du syntagme à la situation d'analyse du milieu de la prison, la compétence de communication présuppose l'acquisition et, ultérieurement, la maîtrise du discours carcéral parallèlement au processus de «déculturation»<sup>3</sup> (Goffman 1968: 56), en rattachant ces éléments à la capacité du sujet parlant détenu à s'adapter au contexte communicatif. Au sein de la communauté sociale, l'acteur social définit son statut par la mise en œuvre des compétences d'adaptation, compétences que nous interprétons en tant qu'éléments non linguistiques (psychologiques).

---

3. Pour les reclus dont le séjour se prolonge, on parle d'une désadaptation qui rend la personne concernée temporairement incapable de faire face à certaines situations de la vie quotidienne.

## L'analyse de la communauté linguistique du point de vue des relations interhumaines

Le trait essentiel de notre vision actuelle de la recherche sur le milieu privatif de liberté se retrouve dans la discussion des aspects culturels à identifier et à expliquer dans ce discours (contrastivité culturelle). Concrètement, pour chacun des deux milieux de détention concernés nous avons identifié une source de la stéréotypie linguistique très liée à la culture des États concernés:

- L'utilisation de termes religieux (détenus roumains): *călugăr* (*moine* en français) désigne le «détenu ayant à purger une peine supérieure à dix ans»; *tare de sfânt* fait référence au «policier ou juge incorruptible»; *a nu mai fi de niciun sfânt* désigne «la personne du milieu qui ne peut plus rendre ses activités utiles»; *a lovi la mir* signifie «tuer quelqu'un».
- L'emploi de termes du domaine culinaire (détenus français): *camembert* désigne un «espace circulaire divisé en quartiers égaux dans la cour de promenade d'une prison» ou «le chargeur d'une arme à feu»; *boulangier*, dont le sens est «faux-monnayeur/faussaire»; *la boule* est «le pain du détenu».

Bien sûr, il conviendra d'identifier et d'expliquer les éléments des autres cultures qui agissent sur le langage des deux milieux carcéraux, vu que nous envisageons la présence de détenus immigrés de nationalités diverses dans les prisons de France. Pour ce qui est des Roumains ayant acquis les bases de la langue française lors de leurs études, la France a toujours constitué, pour ceux ayant l'intention d'émigrer, un État intéressant, surtout pour la facilité avec laquelle les personnes arrivées en France peuvent apprendre ou améliorer leur connaissance du français.

En second lieu, grâce à la présence des immigrés roumains sur le territoire français, nous pouvons mettre des cultures différentes face à face, des mentalités et des pratiques manifestées dans des communautés discursives différentes du point de vue de leur constitution: les prisons roumaines sont des communautés discursives exclusivement monolingues tandis que les prisons françaises sont des communautés discursives multilingues. Cette immigration européenne a très vite été suivie par l'immigration

«extra-européenne» (Gadet 128), Maghrébins, Africains, Asiatiques étant venus d'anciennes colonies françaises.

Sans ignorer, dans notre perspective de recherche, les références des domaines comme la sociologie et la psychologie, le but de la présente étude est d'identifier les réponses aux questions du chercheur concernant l'analyse du milieu de la prison sous l'aspect sociolinguistique. Cette recherche a un caractère sociétal et implique un regard multiple sur la communauté linguistique de la délinquance de deux pays, la Roumanie et la France. Notre enquête vise à aider tout chercheur désireux de comprendre le fonctionnement du discours carcéral et à évaluer la capacité des sujets parlants à s'adapter à un milieu et à un discours inconnus jusqu'au changement de leur statut social.

Toute communauté linguistique existe à travers les interactions verbales dans lesquelles ses membres sont impliqués. Le contexte carcéral et les nouvelles situations de communication impliquant les sujets parlants détenus attribuent au langage une nouvelle fonction, celle de l'expression du statut du locuteur au sein de la prison. Notre recherche souligne certains critères que l'expression du statut dans le milieu de détention impose. À mentionner ici, des critères linguistiques (la maîtrise et l'utilisation du discours carcéral, l'acquisition de certaines compétences) et non linguistiques (le délit commis, la durée de la peine à purger, la période déjà passée en prison, le nombre de «redescentes»<sup>4</sup>, l'origine des détenus, l'âge des prisonniers, leur niveau intellectuel, les relations qu'ils entretiennent avec le milieu extérieur, les possibilités financières des condamnés et le degré d'intégration au sein de la communauté linguistique cible).

## **Le commerce de cellule**

Pour les personnes détenues, ce n'est pas toujours facile de se procurer des biens, vu que certains d'entre eux n'ont pas un lien constant avec leurs familles. Une manière de se mettre en contact avec les autres prisonniers consiste en l'échange de biens. Se trouver sans autres possibilités fait que les relations entre les détenus se transforment en relation «marchand-client», relation située à la limite des règles de la prison. Une des activités de plus en plus souvent

---

4. Pour les détenus français, des condamnations successives.

rencontrées parmi les détenus roumains est celle du commerce qu'ils pratiquent dans les cellules. Pour cela, ils ont été obligés d'instituer des «monnaies», à l'aide desquelles ils peuvent faire des échanges. Les deux monnaies reconnues et acceptées dans les prisons roumaines sont les cigarettes<sup>5</sup> et le café. Bien sûr, nous soutenons l'idée que ce commerce distingue les détenus roumains des détenus des prisons françaises, vu qu'en Roumanie la majorité des détenus sont de nationalité roumaine, on peut donc en déduire une sorte de complicité pour de telles activités, situées à la limite des règles de la prison.

Ce commerce se fait entre des détenus ayant des statuts proches et se concentre sur l'acquisition de produits visant à satisfaire certains vices et, dans peu de cas, sur l'acquisition de vêtements aussi. S'il y a des situations où l'échange se fait entre détenus de statut différent, alors le moins autoritaire est obligé de baisser le prix (de l'objet demandé ou de l'objet offert) pour éviter des répercussions.

### La typologie des délits (les détenus français)

Pour ce qui est des infractions, les Roumains et les Français semblent manifester les mêmes orientations délinquantes.

En ce qui concerne le vol en général, le vocabulaire français nous offre des termes tels que: l'expression *y mettre le doigt*, le verbe *bouliner* et les noms *chopin* et *coup de fourchettes* qui signifient «vol à la tire pratiqué à deux doigts». Celui qui agit d'une telle façon est nommé *tireur* (roum. *digitator, panacotar, alonjor*). Faisant une analogie avec des récupérateurs, le terme *emprunt forcé* désigne un «vol à main armée». Par opposition à ce terme, le lexique français nous fait connaître l'expression *faire quelqu'un à l'amiable* qui dénomme «une action faite d'une manière douce sans faire usage de violence».

---

5. Il y a aussi des prix très bien connus et, dans la plupart des cas, respectés, comme par exemple: 10 cigarettes = une grande bouteille de Coca-Cola, 1 paquet de cigarettes = un grand paquet de café Jacobs, 2 cigarettes = 1 şipla de café (*şipla* signifie «le papier cellophane couvrant le paquet de cigarettes»), 3 cigarettes = 1 petite enveloppe de café, 1 grand chocolat = 6 cigarettes, 1 petit chocolat = 4 cigarettes, 1 paquet de cigarettes = 1 t-shirt. Ces prix varient en fonction du statut du détenu qui fait l'offre et de sa capacité à contrôler son vice. Il y a des cas, où le détenu, qui propose un échange, laisse l'autre supporter le manque de cigarettes, donc un t-shirt peut valoir moins d'un paquet de cigarettes.

Les détenus français ont même une expression qui nomme le «vol improvisé»: *coup de vague*. Les *saucissons* sont les malfaiteurs qui ligotent entièrement leurs victimes avec de larges bandes adhésives.

Les délinquants français dénomment les vols selon leur ampleur et selon le domaine où l'on commet l'infraction. Une «escroquerie sans importance» est connue comme *carabistouille*, un vol d'ampleur est dénommé *coup d'arrache*. Quant aux vols dans une branche économique, nous pouvons y répertorier le terme *carambouille* qui dénomme une «escroquerie commerciale». Le milieu dans lequel les délinquants agissent est identifié par le terme *maroquinier*, ce qui fait référence aux voleurs de portefeuilles dans le métro. Par opposition au français, le roumain est beaucoup plus riche en ce qui concerne l'expression de la typologie des voleurs.

Typologie des voleurs dans le vocabulaire des détenus roumains:

Pour prouver la richesse du roumain, il est nécessaire de faire connaître les termes qui désignent:

- Le voleur d'appartement: *alpinist*, le terme présentant une analogie de sens avec le terme désignant les sportifs escaladant les montagnes;
- Le voleur de magasins: *angrosist*, analogie sémantique avec le terme du domaine du commerce désignant une grande quantité de marchandises, donc «en gros»;
- Le voleur qui agit tout seul: *concertist*, allusion aux musiciens interprétant tout seuls leur morceau;
- Le voleur de vêtements: *corecționar*. Nous pensons que, dans cette situation, il s'agit d'une confusion entre les termes *corecționar* et *colecționar*, ce dernier faisant partie de la même famille lexicale que le terme «collection»;
- Le voleur qui agit pendant la journée: *diurnist*, en opposition avec le terme français *boucardier*<sup>6</sup>, le terme roumain est lié au mot «diurnă»<sup>7</sup> et en emprunte certaines nuances de son sens;
- Le voleur qui change d'aire d'action: *excursionist*, allusion aux personnes qui aiment voyager.

---

6. Voleur qui agit pendant la nuit.

7. Paiement fait pour les déplacements d'une personne, trouvée en intérêt d'emploi, d'une ville à une autre.

Le français impose le féminin du mot *voleur*, mais cela a pour but de mettre en évidence une attitude pendant l'action de voler. Le terme *voleuse / sœur de charité* présuppose une attitude douce, féminine. Le terme *souris d'hôtel*, que nous propose le lexique des détenus français, indique lui aussi le lieu d'action, donc «voleuse qui agit dans des hôtels». Pour celui qui agit dans des hôtels, en volant des bagages de touristes, le langage des détenus français offre le terme *explorateur*, terme assez proche du point de vue sémantique du terme roumain *alpinist*, mais avec la précision «qui vole des bagages de touristes».

5.3 Dans notre interprétation du milieu de la détention, il y a deux types de relations à discuter:

Horizontales, manifestées entre les détenus ayant le même statut dans la prison (détenus anciens/détenus anciens, détenus récemment arrivés/détenus récemment arrivés). Les détenus qui ont le même statut au sein de la prison participent à des actions similaires et forment de «petits groupes» (Anzieu 44) pour s'entraider et/ou pour partager les aliments que l'un d'entre eux reçoit de sa famille, ainsi que pour des activités d'intérêt commun, habituellement des activités spontanées et à caractère informel, du genre «conversation».

Verticales, manifestées entre des personnes ayant des statuts différents au sein de la prison (surveillants/toutes les catégories des détenus, détenus anciens/détenus récemment arrivés dans la prison). Dans cette situation, les prisonniers ayant une certaine autorité dans la prison obligent les autres, surtout les détenus récemment arrivés, à faire des travaux ménagers dans la cellule. Ainsi, ceux qui font ces travaux sont appelés *Alba-Lux* (dans les prisons roumaines) et *auxiliaires* (dans les prisons françaises). Entre les *Alba-Lux* que nous avons rencontrés dans les prisons roumaines et les *auxiliaires* des prisons françaises, il y a quand même une différence: les derniers sont des détenus qui nettoient les cellules en recevant pour cette activité une somme d'argent, qui représente un petit emploi que la prison leur offre.

De plus, en étudiant les réponses que les détenus du Pénitencier de Craiova ont donné à nos questions et en réfléchissant à leur contenu, nous pouvons en déduire que la prison est une institution qui limite à peu près tous les droits des détenus. Les cellules, réduites en dimensions (par exemple, au Pénitencier de Haute Sécurité de

Craiova, il y a des cellules de 8 mètres de long pour 6 mètres de large), accueillent dans la majorité des cas plus de 20 personnes privées de liberté, hommes ou femmes. Cela élimine totalement le droit à l'intimité du détenu, mène jusqu'à l'insupportable les possibilités pour les prisonniers d'avoir une hygiène décente, encourage les violences même extrêmes entre les détenus, les situations fréquentes d'humiliation (par exemple, un détenu nouveau venu peut être forcé de monter sur le lit d'en haut des trois lits superposés, lui étant interdit de descendre jusqu'au moment où il accepte de faire ce que les autres détenus lui demandent), les abus sexuels envers les détenus nouveaux venus et favorise les tentatives de suicide.

Ces relations construites lors de l'interaction verbale nous permettent de discuter de la «façade sociale» du sujet parlant détenu. Dans le milieu commun comme dans le milieu carcéral, la «façade sociale» se construit sous la pression de la «conscience collective» (Lévi-Strauss 13) pour permettre au sujet de s'inscrire dans les rigueurs de la communauté à laquelle il appartient/à laquelle il aspire à appartenir et pour répondre aux attentes stéréotypées des membres de la communauté en question.

La façade devient une représentation collective et un fait objectif (Goffman 2003: 33).

## **La condition du sujet parlant détenu**

La prison est une communauté qui invite tout chercheur à regarder les sujets parlants dans la perspective de leur implication lors des interactions verbales avec les autres locuteurs. Cela nous permet d'accepter le fait que l'identité et le statut, dans n'importe quelle communauté linguistique, se construisent collectivement, par la prise de conscience de soi et de l'autre et en se rapportant au statut de l'autre. Nous nous rapportons ainsi à l'affirmation de Benveniste.

La construction de l'identité n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique en réciprocité que *je* devient *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour, se désigne par *je*. [...] Le langage n'est possible que

parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. (Benveniste 120)

Dans la situation d'analyse du discours de la prison, nous nous posons des questions concernant le sens de la notion d'identité discursive, la manière dans laquelle elle se construit pour les détenus se trouvant dans des étapes différentes de la prisonnérification, ainsi que sur le degré d'acquisition de cette identité.

Ce principe plus connu sous le terme de «double bind», traduit par double contrainte, évoque l'existence d'un double discours qui entre en contradiction, créant une situation pathogène... Cette transformation identitaire peut être élaborée selon une différenciation des rôles et des implications, à la fois de l'individu sur l'institution et de l'institution sur l'individu. (Cabelguen 6)

L'identité discursive se reflète dans l'adoption d'éléments spécifiques aux codes des détenus (verbaux et non verbaux) et par l'acquisition de la compétence de communication, ces deux éléments se manifestant lors des interactions verbales avec les autres membres de la communauté linguistique. L'identité discursive est une démarche de tout sujet parlant et se construit lors des relations avec les autres sujets parlants impliqués dans les mêmes situations de communication. Nous parlons donc d'un processus de création et de protection de la «face» au sein de la communauté linguistique. C'est un processus qui se déroule en fonction de la permissivité des membres déjà existants dans la communauté linguistique en question.

L'identité discursive a la particularité d'être construite par le sujet parlant en répondant à la question: *Je suis là pour parler comment?* [...] Cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs. Et donc, à l'inverse de l'identité sociale, l'identité discursive est toujours un *à construire-construisant*. Elle résulte des choix du sujet, mais en tenant compte évidemment des données de l'identité sociale. Ainsi [...] l'on constate que tantôt l'identité discursive réactive l'identité sociale, tantôt elle la masque, tantôt elle la déplace. (Charaudeau 4)

Cette «construction» est analysable à partir du statut du sujet parlant lors des interactions verbales. En tant qu'énonciateur, le sujet parlant détenu peut manifester directement cette identité en dirigeant l'interaction verbale. Pour l'instance réceptrice, cette situation change, car c'est un autre énonciateur qui décide de son statut.

Nous acceptons, dans notre interprétation du milieu de la prison, la délimitation suivante des catégories de récepteurs:

- ratifiés (visés), ils font officiellement partie du groupe conversationnel, donc le message émis les concerne;
- spectateurs (bystander), ceux-ci sont les témoins d'un échange dont ils sont en principe exclus;
- en surplus (overhearers), l'énonciateur est conscient de leur présence dans l'espace perceptif;
- épieurs (eavesdroppers), intrus qui surprennent à l'insu du locuteur un message qui ne leur est en rien destiné (Kerbrat-Orecchioni 1990: 17).

Le degré de la construction de l'identité discursive est très lié aux «variables sociales» mentionnées en début de notre étude, plus précisément, à l'instruction dont les sujets parlants détenus ont bénéficié et à la période que ceux-ci ont passé en prison. Pour discuter du degré d'acquisition de l'identité discursive du sujet parlant détenu, nous devons d'abord prendre en considération l'existence de deux discours, D1 (le discours commun ou discours initial/de départ) et D2 (discours carcéral ou discours d'accueil/cible).

La discussion se concentre sur la typologie des détenus en fonction de la période passée dans le milieu de détention: pour les détenus récemment arrivés, nous discutons d'une identité discursive primaire, ainsi, pour communiquer, ils se servent des connaissances linguistiques qu'ils ont acquises lors de la période pré-carcérale. Dans ces conditions, la présence du discours d'accueil (le discours carcéral, donc) est réduite au niveau de compréhension ou même absente au niveau de l'expression. Pour ce qui est des détenus anciens (environ 7 ans purgés), nous parlons d'identité discursive acquise, donc du discours carcéral qui a évolué indépendamment du discours commun après l'incarcération des sujets parlants, les liens avec le discours commun étant dans cette situation très restreints, mais pas totalement absents.

Une catégorie de détenus, qui nécessite une attention particulière, est représentée par ceux ayant bénéficié d'une instruction élevée (lycée/études universitaires). Pour eux, la période passée dans la prison ne constitue pas un repère, dans la discussion, de l'acquisition du discours carcéral, ceux-ci manifestant une identité linguistique pré-carcérale très bien définie. Nous parlons d'une identité discursive maintenue dans le milieu de détention grâce aux activités intellectuelles auxquelles les sujets parlants détenus en question se dédient, par exemple, des lectures dans la bibliothèque de la prison ou des exposés portant sur différents thèmes, qu'ils soutiennent pour leurs collègues de détention. Vu cette situation, leur contact avec le discours de la prison se manifeste surtout au niveau de la compréhension.

D'autre part, la construction de l'identité discursive dépend en grande mesure aussi du comportement que le détenu adopte pendant sa prisonnérification. Il est très important de faire la distinction entre les détenus manifestant un comportement «actif»<sup>8</sup> et ceux ayant un comportement «passif»<sup>9</sup> (Cabelguen 65). Les détenus s'impliquant dans la vie de la communauté linguistique qui fait l'objet de notre étude, se distinguent par une adoption plus rapide et plus efficiente du discours du milieu de détention. L'attitude d'isolement des prisonniers est signalée par Goffman qui soutient que: «Il arrive alors que l'on préfère une solitude sûre aux dangers des rencontres, même si les autres voient dans cette conduite une fierté mal perçue» (Goffman 1973: 37).

### **Les traits du discours de la prison**

Pour parler de l'appartenance du langage des détenus, nous devons mettre en évidence quelques-unes de ses caractéristiques et de ses buts. En premier lieu, nous devons insister sur l'expressivité de ce langage, trait donné surtout par l'enrichissement sémantique

---

8. Le comportement actif s'explique par l'implication des reclus dans la vie de la cellule, trafic, commerce de cellule, racket, entraînement physique intensif.

9. Les prisonniers qui «purgent leur peine tout seuls» ont un comportement appelé «passif», donc une attitude manifestée par l'isolement dans la cellule et le refus de communication avec les autres prisonniers, évitement de certaines zones, surtout des zones de promenade.

des termes communs et par la réorganisation des énoncés dans leur structure de surface.

En tant qu'unité psycho-socio-linguistique, le parler des détenus a un triple but, découlant de l'expressivité sur laquelle nous avons réfléchi précédemment dans le texte:

- Dissimulation; il s'agit dans cette situation surtout d'un dédoublement de l'expression verbale par des éléments du langage non verbal, c'est-à-dire des gestes amples et explicites, destinés à distraire l'attention du locuteur de l'essence du message, une certaine mimique et intonation, et, très important, une certaine position du corps par rapport au locuteur. Dans ce cas, le facteur volonté est facultatif, le message émis s'appuyant dans une grande mesure sur l'impression que la prestation physique donne. On doit y ajouter la présence de l'aspect peu soigné de la langue.
- Manipulation du message; à envisager dans ce cas, les situations de communication où un détenu passant une grande période en prison parle à un nouveau venu et induit en erreur volontairement ce dernier. On comprend par cela surtout la déformation sémantique des termes communs. Ici, on constate, au-delà de la manipulation du sens, une domination en ce qui concerne le statut des locuteurs, mais surtout la présence du facteur volonté. Si nous parlons de manipulation sémantique, nous soutenons aussi l'idée que ce deuxième but reflète, d'une part, la capacité du locuteur à émettre des messages délibérément ambigus et, d'autre part, un aspect plus soigné de la langue.
- Rajeunissement et revigoration de la langue par le mélange et la cohabitation des sujets parlants, chacun d'eux ayant une autre expérience et un besoin de communication différents. Pourtant, nous devons faire une recommandation, pour les locuteurs communs qui abusent volontairement ou non de ce vocabulaire. Ce vocabulaire est marqué souvent par le hasard (d'apparition, de développement) et son emploi est une démarche risquée. Dans ce dernier cas, il s'agit, par rapport aux premiers, en premier lieu, des effets qui seront observables durant l'évolution ultérieure de la langue.

À partir de ces trois observations, on constate que le langage commun a, dans la plupart des situations, les mêmes tendances, mais celles-ci sont dissimulées par les intentions communicatives occasionnelles ou permanentes des locuteurs. De même, nous pouvons soutenir, sans risquer de commettre une erreur, que la base lexicale du langage des détenus est le vocabulaire commun; d'ici, «le milieu» extrait des dénominations pour toutes les sphères sémantiques à exprimer, ainsi que les structures morphosyntaxiques. Le stéréotype coexiste avec le langage des détenus auquel il sert de code. Pour faire un parallèle entre le lexique des détenus et le lexique commun, nous pourrions dire, même de façon un peu exagérée, que le vocabulaire fondamental des prisonniers est entièrement représenté par le lexique commun et que l'ensemble du vocabulaire est le stéréotype même.

## **Conclusion**

Nous nous sommes penchés sur la recherche des spécificités du discours carcéral, étant convaincus qu'une étude contrastive d'un tel domaine peut expliquer non seulement les rapprochements et les différences d'ordre culturel, mais qu'elle peut offrir en même temps des explications d'ordre démographique. Notre étude a un caractère éminemment sociétal et s'est proposé d'offrir une image objective du milieu de détention des deux pays, la Roumanie et la France, afin de donner la possibilité, à ceux qui se penchent sur notre étude contrastive et qui s'y intéressent, de se construire l'image la plus proche de la réalité. Milieu exprimant son identité autour des idées de rejet et de détachement de ce que l'extérieur représente, la prison permet l'analyse du sujet parlant détenu à travers les interactions verbales. Vue dans une perspective pluridisciplinaire, notre recherche met le sujet parlant détenu dans des relations de communication et de cohabitation avec les autres membres de la communauté linguistique. Dans cette perspective, le sujet parlant détenu offre au chercheur ses représentations sur le nouveau milieu auquel il appartient. Il construit progressivement, tout en étant énonciateur et récepteur à la fois, d'une part sa «façade sociale» et, d'autre part, définit son statut dans le milieu cible pendant la construction des relations horizontales ou verticales. L'existence sociale du sujet parlant détenu

impose l'analyse de l'acquisition de la compétence de communication, essentielle dans la construction de son identité discursive, ainsi que le suivi du processus de «déculturation», ce dernier étant très lié au niveau d'instruction des prisonniers et à la période que les témoins ont passé en prison. Milieu fortement hiérarchisé, le milieu de détention permet au chercheur de représenter le sujet parlant dans la position d'émetteur ainsi que celle de récepteur (surtout pour analyser la typologie des récepteurs).

## Bibliographie

- Anzieu, Didier, Martin, Jacques-Yves, *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 2003.
- Benveniste, Emile, *Problèmes de linguistique générale, Volume 1*, Paris, Éditions Gallimard, 1966.
- Bloomfield, Louis, *Le langage*, Paris, Payot, 1970.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. Économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Cabelguen, Manuel, *Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral*, Thèse de doctorat dirigée par le Professeur Loick, M. Villerbu.
- Calvet, Jean-Louis, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, septième édition, Coll. Que sais-je? 2011.
- Calvet, Jean-Louis, «Français et urbanisation», in: Didier de Robillard et Michel Beniamini (éd), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, 1993.
- Charaudeau, Patrick (dir.), «Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière», in: *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, l'Harmattan, 2009.
- Combessie, Philippe, *La sociologie de la prison*, La Découverte, Coll. Sociologie. 2009.
- Digneffe, Françoise, *Acteur social et délinquance. Hommage à Christian Debuyst*, Liège, Bruxelles, Éditeur Pierre Mardaga, 1990.
- Ferréol, Gilles et al., *Dictionar de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Gadet, Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2003.
- Goffman, Erving, *Asiles, études sur la condition sociales des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.

## Sociolinguistique et diversité socioculturelle

- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi.1*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.
- Goffman, Erving, *Les rites de l'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 2003.
- Hagège, Claude, *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Éditions Fayard, 1985.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les interactions verbales*, T I, Paris, Armand Colin, 1990.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001.
- Lévi-Straus, Claude, «L'identité», in: *Séminaire interdisciplinaire*, Paris, Éditions Gallimard, 1983.
- Teodorescu, Cristiana Nicola, *Les usages familiaux et transition*, Craiova, Édition Universitaria, 1998.
- Dicționarul explicativ al limbii române*, deuxième édition revue et augmentée, Academia Română, L'Institut de Linguistique «Iorgu Iordan», Éditions Univers Enciclopedic Gold, 2012, disponible en ligne <http://dexonline.ro> (dernière consultation, le 15 mai 2013).